

COLLEGE Jean RACINE

2, rue Jean RACINE

78220 VIROFLAY

☎ 01.30.24.70.34 – Fax : 01.30.xx.xx.xx

ce.0780184b@ac-versailles.fr



Semaine n°4 de Jean RACINE

Du lundi 20 septembre au samedi 25 septembre 2021



Il est né à: La Ferté-Milon dans l'Aisne, le 22/12/1639 et décédé à le 21/04/1699.
Jean Racine est un poète tragique français, il est considéré comme l'un des deux plus grands tragédiens classiques en France sous le règne de Louis XIV avec son rival Pierre Corneille. Il est issu d'une famille de petits notables, il devient vite orphelin, ainsi il est éduqué par les « Solitaires » de Port-Royal et reçoit une solide éducation littéraire et religieuse (peu marquée par les nuances théologiques du jansénisme).



Préambule

POUR PROTÉGER LES ÉLÈVES ET LES PERSONNELS ET ASSURER L'ÉDUCATION DE TOUS

Vaccinés ou non, tous les élèves sont accueillis dans les écoles, collèges et lycées. Pour l'année scolaire 2021-2022, un protocole sanitaire est mis en place avec 4 niveaux de protection selon la gravité de circulation du virus afin d'organiser et de mettre en œuvre les mesures les plus justes et les plus graduées possibles à l'échelle locale ou nationale.

Le protocole sanitaire en vigueur dans les écoles, collèges et lycées à partir du 2 septembre 2021 est de niveau 2 dans tout le territoire.

En raison de la situation sanitaire, la rentrée scolaire est reportée du 2 au 13 septembre en Guadeloupe, en Martinique, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy, ainsi que dans la partie de la Guyane en zone rouge.

Lien pour la modalité du protocole sanitaire : <https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continuite-pedagogique-et-305467>

APPLIQUER LES GESTES BARRIÈRES

Une application stricte des gestes barrières doit être maintenue : port du masque obligatoire à l'intérieur pour tous les personnels et les élèves dès l'école élémentaire, pas de port du masque à l'extérieur (sauf lorsqu'une décision préfectorale impose localement le port du masque dans l'espace public) ; lavage des mains ; limitation du brassage par niveau ; distanciation physique ; aération des locaux ; désinfection régulière.



Continuer à veiller au respect des gestes barrières, c'est assurer la protection de tous, des élèves et des personnels.

Le port du masque est toujours obligatoire à l'intérieur. Aussi, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports met à disposition de ses agents en contact direct avec les élèves des masques dits "grand public", à raison de deux masques pour chaque jour de présence dans les écoles ou établissements. Des masques sont aussi disponibles pour les élèves qui n'en disposent

pas.

STOPPER LES CHAÎNES DE CONTAMINATION

Par mesure de protection, les élèves contact à risque (est contact à risque toute personne qui a eu un contact direct et face-à-face à moins de 2 mètres de la personne positive, sans mesure de protection efficace, selon la définition du Haut Conseil de la santé publique) sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance. Les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète ou ayant contracté la Covid depuis moins de deux mois (sur déclaration des parents ou responsables légaux) poursuivent les cours en présentiel.





Dès la rentrée, pour faciliter la vaccination des adolescents (à partir de 12 ans) et des personnels, des séances de vaccination sont prévues dans votre établissement ou à proximité ; l'autorisation d'au moins un parent pour les élèves de moins de 16 ans sera recueillie par les chefs d'établissement.
Renseignez-vous auprès de votre établissement.

Au 29 août 2021, 62 % des enfants âgés de 12 à 17 ans avaient reçu une dose et 43,7% avaient une couverture vaccinale complète. S'agissant du niveau de vaccination des professeurs, au 16 août, 87% déclaraient être déjà entièrement vaccinés ou en attente d'une 2e dose.

L'École a pour mission l'éducation à la santé. Ainsi, pour sensibiliser vos élèves à la vaccination et contribuer à éclairer leur décision, [éduscol](#) met à votre disposition différentes ressources : vidéos, documents, guides pour organiser un débat, etc.

Ressources pour la vaccination des jeunes de 12ans à 18 ans :

<https://eduscol.education.fr/2792/vaccination-des-jeunes-de-12-18-ans>

BIEN AÉRER

La principale mesure et la plus efficace pour aérer une salle de classe, c'est d'ouvrir vos fenêtres le plus régulièrement possibles.

En complément, les collectivités locales équipent progressivement les écoles, collèges et lycées de capteurs de CO2 pour déterminer la fréquence et la durée d'aération la plus pertinente.

VOUS FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE



Cette année, [le dispositif du CNED "Ma classe à la maison"](#) est reconduit et simplifié. Plus besoin de se créer un compte pour accéder au service, vous disposez d'une classe virtuelle personnelle avec un lien d'accès unique. Chaque professeur a reçu sur sa messagerie académique, un mail en provenance du CNED contenant deux liens URL avec explication des modalités. Si vous avez besoin de consulter vos URL, d'en créer de nouvelles ou si vous souhaitez organiser des classes virtuelles avec salle

d'attente, [consultez les informations sur ce flyer](#).

Cet outil est une ressource technique pour appuyer votre organisation personnelle de l'enseignement à distance que vous souhaitez mener.

Des fiches partageant les bonnes pratiques numériques de l'enseignement à distance ont été élaborées pour aider et accompagner au mieux [les chefs d'établissement](#), [les professeurs](#) et [les élèves](#) ; sans compter tous les éléments du [plan de continuité pédagogique](#) mis à disposition sur [éduscol](#).

Site sur la vaccination des jeunes de 12 à 18 ans :

<https://eduscol.education.fr/2792/vaccination-des-jeunes-de-12-18-ans>

Site du plan de continuité pédagogique : <https://eduscol.education.fr/2227/plan-de-continuite-pedagogique>

Le planning

Du lundi 20 septembre au vendredi 24 septembre 2021, évaluations 6èmes en Français

Du lundi 20 septembre au vendredi 1^{er} octobre 2021 :

- **Information** aux élèves (rôle du délégué, droits et devoirs du délégué, type de scrutin, conditions d'élection, ...etc).
- **Dépôt de candidature** et, s'ils le souhaitent, présentation des candidats à leurs camarades de classe sous une forme à choisir : bref exposé oral, une affiche, ...etc.



Je serai à l'écoute de tous.

Je respecterai l'opinion de chacun.

Je respecterai ce qui est confidentiel.

Je serai votre porte-parole auprès des professeurs.

Je ferai en sorte que l'ambiance de classe soit agréable.

Je prendrai du temps pour mon rôle de délégué.

Je ne mentirai pas.

Et surtout, je souhaite que l'on passe une très bonne année !!!

Lundi 20 septembre

8h10 – 9h05 : Evaluations des 6èmes 1 en Français RDV salle 109

9h05 – 10h05 : Evaluations des 6èmes 1 en Français RDV salle 109 fin

8h45 : réunion de direction

10h25 – 12h20 : Evaluations des 6èmes 4 en Français RDV salle 109

13h00 – 14h00 : Dans le cadre de l'AS du collège, Badminton au gymnase Gallion.

Mardi 21 septembre

10h25 – 11h20 : Evaluations des 6èmes 5 en Français RDV salle 109

11h20 – 12h20 : Evaluations des 6èmes 5 en Français RDV salle 109

13h00 – 14h00 : Dans le cadre de l'AS du collège, Les Arts du Cirque au gymnase Gallion

13h30 -17h00 : Permanence de la psychologue de l'éducation nationale Mme MORARD les rendez-vous seront à prendre auprès de la CPE



Mercredi 22 septembre

9h00 -12h00 : Permanence de la psychologue de l'éducation nationale Mme MORARD les rendez-vous seront à prendre auprès de la CPE

8h10 – 9h05 : Evaluations des 6èmes 6 en Français RDV salle 109

9h05 – 10h05 : Evaluations des 6èmes 6 en Français RDV salle 109 fin

10h25 – 12h20 : Evaluations des 6èmes 2 en Français RDV salle 109

13h00 – 14h00 : Dans le cadre de l'AS du collège, Basket-Ball (Groupe 1) au gymnase Gallion.

14h00 – 15h00 : Dans le cadre de l'AS du collège, Basket-Ball (Groupe 2) au gymnase Gallion.

13h00 – 14h30 : Dans le cadre de l'AS du collège, Danse (Groupe 1) au gymnase Gallion.

14h30 – 16h00 : Dans le cadre de l'AS du collège, Danse (Groupe 2) au gymnase Gallion.

15h00 – 16h00 : Dans le cadre de l'AS du collège, Handball (Groupe des minimes) au gymnase Gallion.

16h00 – 17h00 : Dans le cadre de l'AS du collège, Handball (Groupe des benjamin(e)s) au gymnase Gallion.

Jeudi 23 septembre

10h05 – 10h20 : Chant dans la cour de récréation



10h25 – 12h20 : Evaluations des 6èmes 3 en Français RDV salle 109

13h00 – 14h00 : Dans le cadre de l'AS du collège, Initiation à l'Athlétisme au gymnase Gallion et piste parc forestier.

13h00 – 14h00 : Dans le cadre de l'AS du collège, Badminton au gymnase Gallion.

13h00 – 14h00 : Dans le cadre de l'AS du collège, Crossfit au gymnase Gallion.

Vendredi 24 septembre

13h05 -14h00 : séance d'essai de la chorale du collège Jean Racine, salle 102

Samedi 25 septembre



Les prévisions

Lundi 27 au 29 septembre 2021 : Evaluations 6èmes en Mathématiques

Lundi 27 septembre minuit : Date limite de dépôt des candidatures au conseil d'administration (des parents d'élèves et des personnels)

Lundi 27 septembre 8h10 – 9h05 : Evaluations des 6èmes 3 en Mathématiques salle 109

Lundi 27 septembre 10h25 – 11h25 : Evaluations des 6èmes 6 en Mathématiques salle 109

Lundi 27 septembre 11h25 – 12h20 : Evaluations des 6èmes 4 en Mathématiques salle 109

Mardi 28 septembre 10h25 – 11h25 : Evaluations des 6èmes 2 en Mathématiques salle 109

Mardi 28 septembre 14h05 – 15h00 : Evaluations des 6èmes 1 en Mathématiques salle 109

Mercredi 29 septembre 8h10 – 9h05 : Evaluations des 6èmes 5 en Mathématiques salle 109

Mercredi 29 septembre : Matin, mise sous pli des bulletins de vote et des professions de foi pour les élections des parents d'élèves

Mercredi 29 septembre : 12h20 -17h00 raid des collégiens à la base de loisirs de St Quentin en Yvelines

Jeudi 30 septembre : 18h Conseil d'administration

Vendredi 08 octobre :

8h30 – 16h30 : Elections des personnels au conseil d'administration, bureau à côté de la direction

16h00 – 20h00 : Elections des parents d'élèves au conseil d'administration au réfectoire

Jeudi 16 décembre : Concert de Noël



Elections au sein du collège

Elections des élèves au conseil d'administration

CALENDRIER DES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION & DES ECO-DELEGUES	
Du Lundi 20/09/2021 au Vendredi 01/10/2021	<ul style="list-style-type: none">□ Information aux élèves (rôle du délégué, droits et devoirs du délégué, type de scrutin, conditions d'élection, ...etc.). (Par le Professeur principal ou le Professeur d'EMC).□ Dépôt de candidature et, s'ils le souhaitent, présentation des candidats à leurs camarades de classe sous une forme à choisir : bref exposé oral, une affiche, ...etc. (Par le Professeur principal ou le Professeur d'EMC).
Du Lundi 04/10/2021 au Vendredi 08/10/2021	□ Déroulement des élections (Le Professeur Principal ou le Professeur d'EMC) entre le 04 octobre et le 08 octobre 2021 Délégués de classes et éco-délégués
Le Vendredi 08/10/21	□ Date limite de remise du procès-verbal de l'élection au CPE
Le Lundi 11/10/21	□ Proclamation des résultats de toutes les classes (Affichage par le C.P.E.).

<p>Le Lundi 11/10/2021 de 14h05 à 15h.</p>	<p>□ Réunion des délégués élus en salle avec Mme ZEMB (l'heure sera précisée sur la convocation et par voie d'affichage);</p> <p><u>Objet de la Réunion</u> : information concernant l'élection des représentants des élèves au Conseil d'Administration. CVC & autres instances</p>
<p>Le Lundi 18/10/2021 de 14h05 à 15h.</p>	<p>□ Elections des représentants des élèves au Conseil d'Administration, CVC & autres instances (Bureau électoral présidé par le chef d'établissement M. LUMAT).</p> <p>Les délégués de classe sont autorisés à ne pas assister au cours de 14h05 à 15h).</p>

Elections des représentants de parents d'élèves

Lundi 27 septembre minuit : Date limite de dépôt des candidatures au conseil d'administration (les parents d'élèves et les personnels)

Mercredi 29 septembre : Matin mise sous pli des bulletins de vote et des professions de foi pour les élections des parents d'élèves

Vendredi 1^{er} octobre : remise du matériel de vote aux parents

Vendredi 08 octobre : 16h00 – 20h00 : Elections des parents d'élèves au conseil d'administration au réfectoire

Membres de la communauté éducative, les parents d'élèves participent, par leurs représentants élus, aux conseils d'école et aux conseils d'administration des établissements scolaires.

Le conseil d'administration est une instance dans laquelle les représentants des parents d'élèves peuvent s'impliquer dans le fonctionnement de l'établissement scolaire, en lien avec les autres membres de la communauté éducative.

Les élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'administration des EPLE constituent un moment essentiel de la vie des établissements scolaires.

